



**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SOCIETE ANONYME
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2013**

LIBELLES	PREMIER TRIMESTRE 2013	PREMIER TRIMESTRE 2012	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2013 AU 31/03/2013	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2012 AU 31/03/2012	31/12/2012	VAR. EN %
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	132 008 280,078	119 598 421,143	132 008 280,078	119 598 421,143	512 223 848,776	10,4%
* Intérêts	87 310 139,075	76 182 841,738	87 310 139,075	76 182 841,738	327 907 925,678	14,6%
* Commissions en produits	20 174 591,505	19 377 215,126	20 174 591,505	19 377 215,126	83 706 420,590	4,1%
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	24 523 549,498	24 038 364,279	24 523 549,498	24 038 364,279	100 609 502,508	2,0%
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	33 619 044,937	30 147 099,511	33 619 044,937	30 147 099,511	128 231 388,562	11,5%
* Intérêts encourus	32 805 412,851	29 382 955,583	32 805 412,851	29 382 955,583	124 385 866,872	11,6%
* Commissions encourues	813 632,086	764 143,928	813 632,086	764 143,928	3 845 521,690	6,5%
* Autres charges	-	-	-	-	-	-
3- Produit net bancaire	98 389 235,142	89 451 321,631	98 389 235,142	89 451 321,631	383 992 460,214	10,0%
4- Autres produits d'exploitation	1 183 794,800	838 399,020	1 183 794,800	838 399,020	4 074 608,363	41,2%
5- Charges opératoires, dont:	54 471 176,119	52 009 653,788	54 471 176,119	52 009 653,788	220 661 073,292	4,7%
* Frais de personnel	37 763 995,438	36 247 057,412	37 763 995,438	36 247 057,412	154 159 974,948	4,2%
* charges générales d'exploitation	10 998 032,977	10 466 306,308	10 998 032,977	10 466 306,308	44 089 366,718	5,1%
6- Structure du portefeuille :	-	-	835 170 836,568	914 202 367,057	960 405 205,492	-8,6%
* Portefeuille-titres commercial	-	-	563 020 682,798	657 641 383,555	713 993 424,442	-14,4%
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	272 150 153,770	256 560 983,502	246 411 781,050	6,1%
7- Encours des crédits	-	-	5 626 207 871,371	5 361 029 630,577	5 575 874 974,919	4,9%
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	6 447 960 631,925	5 863 617 274,275	6 339 678 103,968	10,0%
* Dépôts à vue	-	-	3 079 348 030,993	2 690 604 512,599	3 019 379 860,619	14,4%
* Dépôts d'épargne	-	-	1 621 815 102,828	1 437 501 127,924	1 583 371 684,894	12,8%
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	112 559 129,990	127 054 470,816	111 444 734,598	-11,4%
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000	-
* Emprunts subordonnés	-	-	18 469 870,700	34 225 960,544	18 110 491,590	-46,0%
* Ressources spéciales	-	-	94 089 259,289	92 828 510,272	93 334 243,008	1,4%
10- Capitaux propres	-	-	581 923 824,601	519 279 323,911	581 826 060,184	12,1%

LES FAITS SAILLANTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2013

La BIAT a clôturé le premier trimestre de l'année 2013 avec les résultats suivants :

⇒ **Un PNB de 98,4 MD, en accroissement de 10,0% par rapport à fin mars 2012 grâce à :**

⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 132,0 MD, en augmentation de 10,4% ;

⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 33,6 MD, en hausse de 11,5% ;

⇒ Des charges opératoires de 54,5 MD, marquant une évolution modérée de 4,7% ;

⇒ **Des encours de dépôts de 6.448,0 MD, en accroissement de 10,0%**, avec des dépôts à vue et d'épargne évoluant respectivement à 14,4% et 12,8% ;

⇒ **Des encours de crédits de 5.626,2 MD, en progression de 4,9%.**

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2013

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2013.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2013 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2013 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle numéro 24 que par la circulaire

n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2013 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2013 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2013.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2013. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2013 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de mars 2013. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2013.

II- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2013 à 132 008 mD contre 119 598 mD au titre du premier trimestre 2012, soit une augmentation de 12 410 ou 10,38%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 33 619 mD au titre du premier trimestre 2013 contre 30 147 mD au titre du premier trimestre 2012, soit une augmentation de 3 472 ou 11,52%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire est passé entre fin Mars 2012 et fin Mars 2013 de 89 451 mD à 98 389 mD, soit une augmentation de 8 938 ou 10,00%.

4. La structure du portefeuille Titre commercial et d'investissement

Le portefeuille Titre commercial et d'investissement totalise 835 171 mD à fin Mars 2013 contre 914 202 mD à fin Mars 2012, soit une diminution de 79 031 ou 8,64%.

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

5. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont passés entre fin Mars 2012 et fin Mars 2013 de 5 361 030 mD à 5 626 208 mD, soit une augmentation de 265 178 ou 4,95%.

Ce poste est composé des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

6. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont passés entre fin Mars 2012 et fin Mars 2013 de 5 863 617 mD à 6 447 961 mD, soit une augmentation de 584 343 ou 9,97%.

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

7. Emprunts et ressources spéciales

L'encours des emprunts et ressources spéciales est passé entre fin Mars 2012 et fin Mars 2013 de 127 054 mD à 112 559 mD, soit une diminution de 14 495 ou 11,41%.

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

8. Capitaux propres

Dans l'attente de la tenue de l'AGO des actionnaires qui décidera l'affectation du résultat de l'exercice 2012, les capitaux propres au 31/12/2012 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2012 et du premier trimestre 2013 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.